

22 avril 2025

PAR COURRIEL

**Objet : exercer votre droit de vote à l'assemblée générale annuelle virtuelle de BCE  
– 8 mai**

Destinataires : Membres d'Unifor, employés actionnaires de Bell Canada et ses affiliés

Chers membres Unifor et actionnaires de BCE,

En tant qu'employé(es) de Bell Canada et ses filiales En tant qu'employés de Bell Canada et de ses filiales, vous représentez un grand nombre d'actionnaires de BCE. Ensemble, vous détenez un double pouvoir :

1. Offrir la main-d'œuvre la plus qualifiée à l'entreprise afin de bâtir les réseaux qui connectent le pays et fournir aux clients les services qui s'y rattachent.
2. **Faire entendre votre voix** dans les décisions stratégiques de l'entreprise. Ce pouvoir, nous vous invitons à l'exercer pleinement à **l'occasion de l'assemblée générale annuelle (AGA) virtuelle de BCE, qui aura lieu le 8 mai 2025 à 9 h 30 (heure de l'Est).**

En tant qu'actionnaire, vous devriez avoir reçu la documentation correspondante. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à consulter [les informations et procédures officielles sur le site web](#).

Une entreprise qui tourne le dos à ses salarié(es)

En 2024, BCE a annoncé l'**élimination de plus de 4 800 postes**, soit environ 9 % de l'ensemble de ses effectifs, dans un contexte économique déjà difficile pour les travailleuses et travailleurs canadiens. Malgré cette décision dévastatrice, **la direction de Bell s'est octroyée plus de 5 millions de dollars en primes**. Unifor a dénoncé cette contradiction choquante.

[Unifor condamne les réductions d'effectifs massives](#)

[Unifor dénonce les primes versées à la direction](#)

## Pourquoi votre vote compte ?

L'ordre du jour de l'AGA inclut plusieurs points critiques :

1. Une résolution consultative sur la rémunération de la haute direction

**Unifor vous invite, si vous en avez la possibilité, à voter CONTRE cette résolution afin de signaler clairement votre opposition aux excès de la direction dans un contexte de compressions massives.**

2. L'élection des membres du conseil d'administration
3. Trois propositions d'actionnaire

## Comment voter si vous êtes actionnaire inscrit ?

Vous pouvez voter par procuration avant midi le 6 mai 2025 ou en direct lors de l'assemblée virtuelle. Les options sont :

1. **En ligne** : [www.assemblee-vote.com](http://www.assemblee-vote.com)
2. **Par téléphone**, courriel ou poste : selon les instructions fournies avec vos documents de vote
3. **En direct (virtuellement)** : le 8 mai dès 9 h 30 à <https://bce.lumiconnect.com/400-188-704-030> (Heure de l'Est)

Nous comptons sur votre engagement pour envoyer un message clair : Les travailleuses et travailleurs méritent respect, reconnaissance et stabilité – pas des initiatives pénalisant nos membres, camouflés sous des politiques de rentabilité sans fondement.

En toute solidarité,



**Lana Payne**  
Présidente nationale



**Daniel Cloutier**  
Directeur québécois



**Jean-Stéphane Mayer**  
Adjoint à la présidente nationale

/klcope343